

## Catalogue des formations



### Nos financeurs



# SE FORMER AVEC L'ADEAR 31

Chaque année, l'ADEAR vous propose un catalogue de formations pour vous accompagner dans votre installation, votre transmission, pour développer votre technicité, vos compétences administratives et de gestion, vous rendre autonome et responsable dans la gestion d'une ferme, pour développer votre ferme selon les thèmes de l'agriculture paysanne (voir 4è de couv.): vous accompagner pour rendre vos fermes à la fois productive, viable, vivable, résiliente et transmissible. En bref, retrouver le chemin de la paysannerie, modèle technique et social le plus répandu dans le monde.

La formation, inscrite dans une démarche d'éducation populaire de proximité, est un moyen pour apprendre en continu et vous permet aussi de se rencontrer et d'échanger sur vos pratiques et vos expériences.

Pour suivre une action de formation professionnelle, vous pouvez solliciter une prise en charge en fonction de votre profil : chef-fes d'exploitation, conjoint-es collaborateur-ices, cotisant-es solidaires, porteur-euses de projet en agriculture, salarié.e agricole, demandeur-euses d'emploi.

## MODALITES

### Intéressé-e ?

Si vous êtes intéressé-e par nos formations, n'hésitez pas à nous solliciter le plus tôt possible pour que nous puissions voir ensemble les démarches à effectuer de votre côté pour vous puissiez y participer. Pour s'inscrire à nos formations, merci de nous contacter par téléphone ou par mail.

### Demandes particulières

N'hésitez pas à nous contacter si vous êtes un groupe et que vous souhaitez une formation particulière, nous pourrons peut-être répondre à votre demande.

### Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Nous contacter pour vous accueillir dans les meilleures conditions.



# PRESENTATION DE LA STRUCTURE



L'Association pour le Développement de l'Emploi Agricole et Rural de Haute-Garonne (ADEAR 31) a été créée en 2017 par des paysan·nes soucieux·ses de développer une agriculture durable, respectueuse de l'intérêt collectif et ouverte aux problématiques sociétales et environnementales. Nos actions ont pour objectifs :

- de favoriser l'installation et la transmission agricoles,
- d'agir pour un développement local et durable des territoires,
- de faire émerger des démarches collectives et solidaires,
- et de promouvoir l'agriculture paysanne.

## NOS MISSIONS



### ACCOMPAGNER L'INSTALLATION

Nous accompagnons plusieurs centaines de porteur·euses de projet par an aux différents stades de leur parcours d'installation, y compris dans le cadre du dispositif CEFI en vue d'une association ou d'une reprise, ou dans le cadre des diverses demandes d'aides.



### FORMER LES (FUTURS) PAYSANS

Thématiques, générales ou transversales, liées aux projets d'installation ou de transmission, en réponse aux besoins spécifiques de groupes de paysan·nes : nous proposons chaque année des dizaines de journées de formations variées partout en Haute-Garonne.



### ACCOMPAGNER LA TRANSMISSION

Chaque année, nous accompagnons une dizaine de futur·es cédant·es via des formations ciblées, des accompagnements individuels, la réalisation de diagnostic, l'appui à la rédaction et la diffusion d'annonces, l'organisation d'événement de sensibilisation et des rencontres autour de la transmission.



### FAIRE VIVRE LES TERRITOIRES

Tandis que l'avenir de l'agriculture - tout particulièrement les enjeux liés au renouvellement des générations - interroge de plus en plus, nous assumons un rôle de sensibilisation et d'accompagnement des acteur·ices locaux avec l'ambition de trouver ensemble des réponses concrètes à cette problématique en impulsant des dynamiques nouvelles nécessaires aux changements des pratiques sur les territoires.

# CATALOGUE DES FORMATIONS



## Nos certifications



WWW.QUALICERT.FR



## Nos financeurs



PROJET COFINANCÉ PAR LE FONDS EUROPÉEN AGRICOLE POUR LE DÉVELOPPEMENT RURAL  
L'EUROPE INVESTIT DANS LES ZONES RURALES



## Les formations

<b>Octobre</b>	Démarches et obligations administratives en agriculture.....	5
	Gérer positivement ses matières organiques à la ferme pour limiter les émissions de gaz à effet de serre et favoriser l'autonomie.....	5
<b>Novembre</b>	Construire sur un terrain agricole : réglementations et démarches liées à l'urbanisme.....	6
	Gestes et postures en maraichage.....	6
	Utiliser un tracteur en toute sécurité.....	6
	Anticiper la transmission de sa ferme et la préparer en toute sérénité.....	7
	Chiffrer son projet de création, reprise ou développement d'activité en agriculture paysanne.....	7
<b>Décembre</b>	Dimensionner, budgétiser et choisir le niveau d'auto-construction de son premier bâtiment.....	8
	Comprendre et intervenir en sécurité sur l'électricité de sa ferme.....	8
	Utiliser des préparations de plantes pour protéger et fertiliser les cultures maraîchères.....	9
	Travailler en couple en toute sérénité sur une exploitation agricole.....	9
	Concevoir un système d'irrigation permettant une gestion optimale des ressources en eau.....	10
<b>Janvier</b>	Analyser ses chiffres.....	10
	Sécuriser son cadre de travail / Elaborer son Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels.....	11
<b>Février</b>	Devenir agriculteur en société.....	11
	Entretien son petit matériel.....	12
	Auto-construction : initiation au travail du métal (session perfectionnement envisageable).....	12
<b>Mars</b>	Chiffrer son projet de création, reprise ou développement d'activité en agriculture paysanne.....	7
	Mettre en place un diagnostic Agriculture Paysanne sur sa ferme.....	13
	Autres formations envisageables sur la période janvier - juin 2024.....	13
	Modalités d'inscription et de financement des formations.....	14
	Notre démarche qualité.....	15
	Notre formation certifiante.....	16



### Les accompagnements collectifs à l'installation de l'ADEAR 31 hors formation

Les accueils collectifs mensuels.....	17
De l'idée au projet.....	17
Journées collectives suivi post-installation.....	18

# NOS FORMATIONS




## OCTOBRE

### Démarches et obligations administratives en agriculture

Être capable de remplir ses obligations administratives et fiscales en autonomie

- Les régimes fiscaux (bénéfice agricole, TVA)
- Les crédits d'impôt en agriculture
- Les statuts sociaux et les cotisations sociales
- Les principales obligations déclaratives relatives à la commercialisation : facturation, cahier de caisse
- Les obligations administratives relatives à l'embauche d'un-e salarié-e ou d'un-e stagiaire-e
- Réalisation d'un calendrier des obligations administratives adapté à la situation de chacun-e

Pré-requis : Aucun

 24 octobre (7h) - Lieu : A déterminer

 Intervenant-e : Un-e formateur-ice AFOCG - Responsable de stage : Camille Leuret - VIVEA : 224 €




## NOVEMBRE

### Gérer positivement ses matières organiques à la ferme pour limiter les émissions de gaz à effet de serre et favoriser l'autonomie

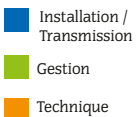
Être capable de comprendre et mettre en place une unité de micro-méthanisation sur sa ferme

- Le fonctionnement d'une unité de méthanisation paysanne,
- Les bénéfices, et les contraintes d'une unité de méthanisation paysanne,
- Le dimensionnement de l'unité, les applications possibles des biogazs,
- Le fonctionnement d'un compresseur et les règles de sécurité,
- La législation d'une unité de méthanisation et du traitement des déchets,
- Les différents post-traitements du digestat.

Pré-requis : aucun

 6 nov. (2h visio), 4 et 5 déc., 8 et 9 janv., 5 et 6 fév., 4 et 5 mars (58h) - Lieux : Marsas (65200) et alentours

 Intervenant : Pierre Delrez - Responsable de stage : Camille Leuret - VIVEA : 1682 €



CPF Formation pouvant mobiliser vos crédits sur le compte professionnel de formation


Taux de satisfaction des bénéficiaires à nos formations :  
Les taux détaillés par formation sont disponibles sur nos sites internet


## Construire sur un terrain agricole : réglementations et démarches liées à l'urbanisme

Connaître et comprendre les différentes réglementations liées à la construction sur un terrain agricole et les démarches à entreprendre

- Les différents documents d'urbanisme qui régissent les règles de construction
- Les différents types d'autorisation d'urbanisme
- Les possibilités de construction et d'installation sur l'espace agricole
- Le contenu de la demande d'autorisation de construire en zone agricole
- Volet réglementaire et administratif : instruction, décision, recours

Pré-requis : Aucun

 9 novembre (7h) - Lieu : A déterminer


 **Intervenante :** Jacqueline Bessettes (Chambre d'agriculture) - **Responsable de stage :** Camille Leuret - **VIVEA :** 224 €

## Gestes et postures en maraîchage

Appliquer les techniques de gestes et postures de travail adaptées pour atténuer la fatigue et réduire la fréquence des accidents

- Les risques d'accident du travail, les protections
- Les muscles sollicitées, la manipulation de charges en toute sécurité
- Le corps humain, le connaître et savoir l'économiser
- Les principes d'économie d'effort
- Synchronisation des gestes et de la respiration

Pré-requis : Aucun

 13 et 20 nov. matin, 5 et 12 mars matin (16h) - Lieu : Ferme d'un.e stagiaire - à déterminer (31)

 **Intervenant :** Sylvain Blondeau - **Responsable de stage :** Camille Leuret - **VIVEA :** 464 €

## Utiliser un tracteur en toute sécurité




Mieux appréhender la manipulation d'un tracteur en sécurité et la gestion des outils qui lui sont associés et savoir l'entretenir


- La mécanique de base d'un tracteur, le tableau de bord
- Les modes d'attelage
- La sécurité avec un tracteur (assurances, équipements, entretien, etc.)
- Le code de la route pour les engins agricoles
- Les manœuvres de base d'un tracteur, l'attelage et le dételage
- Entretien de premier niveau : faire les niveaux, reconnaître les petites pannes et les réparer
- Les règles de base pour manipuler un tracteur avec remorque et fourche

Pré-requis : Aucun

 17 et 24 nov. (14h) / 2ème session envisagée en janvier 2024 - Lieu : Seysses (31600)

 **Intervenant :** Olivier Tiquet - **Responsable de stage :** Camille Leuret - **VIVEA :** 378 €

-  Installation / Transmission
-  Gestion
-  Technique

 **CPF** Formation pouvant mobiliser vos crédits sur le compte professionnel de formation

Taux de satisfaction des bénéficiaires à nos formations :  
Les taux détaillés par formation sont disponibles sur nos sites internet

## Anticiper la transmission de sa ferme et la préparer en toute sérénité

Repérer les éléments à prendre en compte dans les dimensions humaines, économiques, sociales, juridiques, techniques de la transmission pour être acteur de son projet

- Les enjeux de la transmission
- Les dispositifs pour faciliter la transmission (CEFI, salariat, association, etc.)
- Les outils et démarches pour trouver un-e repreneur-euse
- Les aspects juridiques et fiscaux de la transmission
- La retraite agricole, l'évolution de ses besoins personnels et les méthodes d'évaluation du prix d'une ferme
- Les étapes d'une transmission, construction de son plan d'actions personnalisé (entretien individuel prévu sur chaque ferme)

Pré-requis : Aucun

 30 nov., 6 et 13 déc., *entretien individuel en janv.*, 6 fév. (28h) - **Lieu** : Peyssies (31390)

 **Intervenant-es** : Margot Calluau, Camille Leuret, Pascale Calderan (ATAG), Loïc Leroux (juriste de la Chambre d'Agriculture), Un-e formateur-ice AFOCG, Agent-e retraite MSA - **Responsable de stage** : Camille Leuret - **VIVEA** : 1142 €


## CPF **hiffrer son projet de création, reprise ou développement d'activité en agriculture paysanne**


Définir son projet d'installation quel que soit le stade de réflexion et/ou de réalisation : traduire un projet en chiffre pour en déterminer la viabilité technico-économique, connaître les outils de prévisionnel économique et les principales aides

- Dimensionner la taille de ses ateliers de production au regard de ses objectifs de production, de revenus ou de commercialisation pour construire un plan de production
- Réaliser son plan de financement prévisionnel pluriannuel :
- Définir les investissements matériels, identifier les différentes sources de financement extérieures du projet (emprunt, subvention, etc...) au regard des critères d'éligibilité du porteur et/ou de son projet, pour les mobiliser et viser l'équilibre de son plan de financement
- Évaluer la rentabilité économique de son projet d'après ses hypothèses de dimensionnement initiales
- Construire son plan de trésorerie prévisionnel à partir du plan de production, du plan de financement et du compte de résultat prévisionnel, pour identifier les forces, faiblesses, points de vigilances et périodes critiques pour la trésorerie du projet

Pré-requis : Aucun - Formation certifiante RS 5944 (plus d'informations page 16)

 29, 30 nov., 3, 4 et 13 déc. (35h) - **Lieu** : Communauté de Communes Volvestre, Carbonne (31390)

 11, 12, 18, 19 et 29 mars (35h) - **Lieu** : Peyssies (31390)

 **Intervenant-es** : Esther Roccella ou Carole Vuillot, François Monat (France Active), Florie Bielsa (AFOCG) - **Responsable de stage** : Camille Leuret - **VIVEA** : 1120 €

 Gestion

 Installation /  
Transmission

 Technique

CPF Formation pouvant mobiliser vos crédits sur le compte professionnel de formation

Taux de satisfaction des bénéficiaires à nos formations :  
Les taux détaillés par formation sont disponibles sur nos sites internet





## DECEMBRE

### Dimensionner, budgétiser et choisir le niveau d'auto-construction de son premier bâtiment agricole

Connaître les méthodes de conception d'un bâtiment agricole, évaluer ses besoins pour dimensionner son bâtiment agricole, chiffrer son projet de construction, identifier les postes qu'il est possible d'autoconstruire, connaître les subventions pour financer son projet

- Les fonctions d'un bâtiment agricole
- Les postes de travaux et les corps de métier associés
- Les solutions techniques, leurs avantages et contraintes
- Les besoins matériels pour le projet de bâtiment agricole et le niveau d'auto-construction à envisager
- Le chiffrage des postes d'un chantier de construction d'un bâtiment agricole
- Présentation de bâtiments agricoles auto-construits

**Pré-requis :** Aucun



5 décembre (8h) - **Lieu :** la Ferme Intention, Cazères (31220)



**Intervenant :** Alban Réveillé - **Responsable de stage :** Camille Leuret - **VIVEA :** 217 €

### Comprendre et intervenir en toute sécurité sur l'électricité de sa ferme

Etre capable de dimensionner son installation électrique selon les normes en vigueur et savoir localiser les pannes électriques en toute sécurité

- Les bases sur l'électricité
- La norme NFC 15-100
- L'intérêt du triphasé sur une ferme
- Dimensionnement d'une installation électrique en fonction de ses besoins
- Le matériel de base de l'électricien
- Les dépannages : sécurité, recherche de panne ,intervention
- Selon les besoins, possibilités d'aborder l'autoproduction d'électricité sur une ferme

**Pré-requis :** Aucun



7 décembre (8h) - **Lieu :** la Ferme Intention, Cazères (31220) (ou la ferme d'un-e stagiaire)



**Intervenants :** Alban Réveillé et Baptiste Bohin-Meyer - **Responsable de stage :** Camille Leuret - **VIVEA :** 217 €

Installation /  
Transmission

Gestion

Technique

CPF Formation pouvant mobiliser vos crédits sur le compte professionnel de formation

Taux de satisfaction des bénéficiaires à nos formations :  
Les taux détaillés par formation sont disponibles sur nos sites internet

## Utiliser des préparations de plantes pour protéger et fertiliser les cultures maraîchères

Savoir dimensionner une unité de préparation de plantes pour soutenir les cultures maraîchères en les renforçant, les stimulant, les protégeant et en activant le sol

- La diversité des préparations de plantes et les usages associés, notions d'agronomie
- Les protocoles de fabrication
- Quelles préparations de plantes pour quels usages en maraîchage ?
- Contribution des préparations de plantes à la vie et la fertilité du sol
- Le dimensionnement et la création d'un mini atelier de fabrication de purins

Pré-requis : Aucun



11 déc. matin et 23 janv. matin (8h) - Lieu : Peyssies (31390)



Intervenant-es : Stephen Chong shin Sen et Alossia Rousseaux Fontaine du collectif "Hum'Agri" - Responsable de stage : Camille Leuret - VIVEA : 248 €

## Travailler en couple en toute sérénité sur une exploitation agricole

Prendre du recul sur son fonctionnement professionnel à deux pour améliorer ses relations d'associé-es

- L'organisation du travail à deux
- Le partage des décisions dans l'exploitation agricole

La place de chacun-e, les relations familiales et professionnelles

- La communication interpersonnelle sur l'exploitation agricole
- Le partage de l'information et la prise de décisions au sein de l'exploitation agricole

Pré-requis : Aucun



12 et 19 décembre (14h) - Lieu : Peyssies (31390)




Intervenante : Pascale Calderan (ATAG) - Responsable de stage : Camille Leuret - VIVEA : 518 €

 Installation /  
Transmission

 Gestion

 Technique

 CPF Formation pouvant mobiliser vos  
crédits sur le compte professionnel de  
formation


Taux de satisfaction des bénéficiaires à nos formations :  
Les taux détaillés par formation sont disponibles sur nos sites internet

## Concevoir un système d'irrigation permettant une gestion optimale des ressources en eau

Concevoir un système d'irrigation efficient et adapté pour mieux gérer la ressource en eau

- La réglementation liée à l'eau et à l'irrigation
- La loi sur l'eau et liens avec les enjeux de la ressource
- Déclaration des prélèvements d'eau / Évaluation des volumes prélevés / Zone vulnérable, zone de captage
- Les notions de débit et de pression
- L'irrigation en goutte à goutte, l'aspersion : caractéristiques, avantages et inconvénients, contraintes, coûts
- Les notions agronomiques liées à l'irrigation
- Le pilotage de l'irrigation
- Les contrôles sur le réseau (mesure de pression, de débit, etc.) et sur la parcelle (contrôle de mouillage, etc.) / Entretien d'une installation
- Les recherches de causes de dysfonctionnement

Pré-requis : Aucun

 18, 19 et 20 décembre (21h) - Lieu : Peyssies (31390)

 **Intervenants :** Elian Routelous (CD31), Simon Cordier (CRIIAM-Sud) - **Responsable de stage :** Camille Leuret - **VIVEA :** 651 €




## JANVIER

### Analyser ses chiffres

Devenir autonome dans la gestion de sa ferme pour prendre les bonnes décisions

- Le tableau de trésorerie: dépenses et recettes
- Analyse de la trésorerie sur l'année, suivi du solde cumulé
- Le compte de résultat : Chiffre d'affaires, postes de charges
- Analyse des indicateurs : Valeur ajoutée, EBE, résultat, CAF, annuités, taux maximum d'emprunt, taux de charge, seuil de rentabilité
- Lien compte de résultat/ trésorerie: intérêts des deux outils et interactions.
- Stratégie économique: identification des postes à revoir, des productions rentables et déficitaires, des charges importantes
- Stratégie technique: réflexions sur les réussites et les échecs de l'année écoulée au niveau des productions, de la commercialisation, etc.
- Définition des objectifs pour l'année à venir et plan d'action à mettre en place par rapport aux objectifs

Pré-requis : Aucun


 16 janvier et 13 février (14h) - Lieu : Peyssies (31390)

 **Intervenante :** Esther Roccella - **Responsable de stage :** Camille Leuret - **VIVEA :** 448 €

 Installation /  
Transmission

 Gestion

 Technique

 CPF  
Formation pouvant mobiliser vos  
crédits sur le compte professionnel de  
formation

Taux de satisfaction des bénéficiaires à nos formations :

Les taux détaillés par formation sont disponibles sur nos sites internet

## Sécuriser son cadre de travail / Elaborer son Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels

Acquérir et appliquer une méthode d'analyse et de prévention du risque professionnel en répondant à la réglementation en vigueur

- L'importance de réaliser son Document unique
- Vocabulaire commun sur les risques et la prévention
- Cadre réglementaire et les enjeux de la prévention
- Présentation d'une méthode d'élaboration de son DUERP et des différentes étapes
- Présentation d'un outil de formalisation de son DUERP
- Risques selon les unités de travail
- Mesures correctives et plan d'action dans la situation de chaque ferme

Pré-requis : Aucun

 26 janvier (7h) - Lieu : Peyssies (31390)

 Intervenant : Agent préventeur MSA - Responsable de stage : Camille Leuret - VIVEA : 203 €




## FEVRIER


### Devenir agriculteur en société

Identifier la forme de société agricole adaptée à son projet en fonction des éléments à prendre en compte dans les dimensions humaines, économiques, sociales, juridiques, techniques de la création d'une société agricole

- Les sociétés agricoles, les statuts, les démarches de création d'une société agricole
- Les liens entre le foncier et la forme de société choisie
- Le fonctionnement d'une société : AG, règlement intérieur
- La communication, le partage de l'information et la prise de décisions au sein d'une société agricole
- Le fonctionnement comptable d'une société agricole

Pré-requis : Aucun

 1, 8, et 15 fév. (21h) - Lieu : Peyssies (31390)

 Intervenant-es : Camille Leuret, Maître Jérôme Chaubet, Pascale Calderan (ATAG), Esther Roccella - Responsable de stage : Camille Leuret - VIVEA : 672 €

 Installation /  
Transmission

 Gestion

 Technique

CPF

Formation pouvant mobiliser vos crédits sur le compte professionnel de formation


Taux de satisfaction des bénéficiaires à nos formations :  
Les taux détaillés par formation sont disponibles sur nos sites internet


## Initiation au travail du métal - autoconstruction d'outils agricoles

Acquérir des compétences en techniques de soudage, de découpe et de perçage du métal

- Les différents outils dans un atelier de travail du métal
- La soudure à l'arc
- L'utilisation des outils de découpe, de perçage et de soudage
- Savoir régler les outils
- Les méthodes particulières liées à l'étape du soudage
- La technique en découpe et perçage
- Le soudage en plusieurs passes
- L'entretien de l'outillage

**Pré-requis :** Aucun

 26, 27 et 28 février (21h) - **Lieu :** A déterminer (31)


 **Intervenant :** Léo Serre (Atelier Paysan) - **Responsable de stage :** Camille Leuret - **VIVEA :** 648 € (+ 5€/h de participation stagiaire soit 120 €)

## Entretien et réparer du petit matériel agricole

Avoir les bases pour être en capacité d'assurer avec efficacité et sécurité les réparations et l'entretien de l'ensemble du petit outillage et matériel présent sur sa ferme

- Le moteur 2 et 4 temps. Moteurs diesel et essence
- Étude de 2 outils : tronçonneuse et motoculteur (fonctionnement, réglage, utilisation, entretien)
- Autodiagnostic des petites pannes : les questions à se poser pour autoanalyser les différentes situations
- Etude de 2 outils : débroussailleuse et atomiseur (fonctionnement, réglage, utilisation, entretien)
- Autodiagnostic des petites pannes : points de vigilance, quand faire appel à un spécialiste
- Entretien : choix de l'huile, gestion du filtre à air, de la bougie, du lanceur, quel entretien pour quels outils ? (chaîne, fil, étoilés, lames etc.)

**Pré-requis :** Aucun

 16 et 23 février (14h) - **Lieu :** Peyssies (31390)

 **Intervenant :** Olivier Tiquet - **Responsable de stage :** Camille Leuret - **VIVEA :** 378 €

 Installation /  
Transmission

 Gestion

 Technique

CPF  
Formation pouvant mobiliser vos  
crédits sur le compte professionnel de  
formation

Taux de satisfaction des bénéficiaires à nos formations :  
Les taux détaillés par formation sont disponibles sur nos sites internet



**MARS**

### Mettre en place un Diagnostic Agriculture Paysanne sur sa ferme

Connaître la méthodologie du diagnostic Agriculture paysanne pour la mettre en pratique sur sa ferme

- Les principes de l'Agriculture Paysanne
- Le diagnostic Agriculture Paysanne
- Les étapes de mise en place d'un diagnostic Agriculture Paysanne
- Les modalités de financement d'un diagnostic AP

Pré-requis : Aucun

 26 mars (7h) - Lieu : Peyssies (31390)

 Intervenante : Camille Leuret - Responsable de stage : Camille Leuret - VIVEA : 224 €

### Autres formations envisageables sur la période janvier - juin 2024

- Elaborer une stratégie de commercialisation performante
- Mieux communiquer sur ses produits
- Mettre en place une AMAP
- Travailler à plusieurs sur une exploitation agricole
- Gérer sa charge mentale sur sa ferme

**Nous contacter si l'un de ces projets de formation vous intéresse !**

 Installation /  
Transmission

 Gestion

 Technique

CPF

Formation pouvant mobiliser vos  
crédits sur le compte professionnel de  
formation

Taux de satisfaction des bénéficiaires à nos formations :  
Les taux détaillés par formation sont disponibles sur nos sites internet

## Modalités d'inscription et de financement des formations

L'inscription est obligatoire afin de faciliter l'organisation logistique des formations. Une attestation de présence vous sera délivrée à la fin de la formation.

Toutes ces formations sont prises en charge par le fonds VIVEA dans la limite du plafond annuel de crédits à la formation de 3000 € pour les chef-fes d'exploitation, conjoint-es collaborateur-ices, cotisant-es solidaires, à jour de leurs cotisations VIVEA et porteur-euses de projet titulaires d'une attestation VIVEA datée de l'année en cours. Pour tout renseignement complémentaire sur le financement de la formation (tarif, autres fonds de formation...), merci de nous contacter.

Si vous êtes porteur.euse de projet (non contributeur-ice au fonds VIVEA), la prise en charge par le fonds VIVEA s'effectuera à condition que la formation est inscrite dans votre PPP et répond aux priorités P3 et P6 du cahier des charges VIVEA (formations techniques). Pour les formations certifiantes portant sur les compétences entrepreneuriales (Priorité P1), la prise en charge par le fonds VIVEA s'effectuera à condition que la formation est inscrite dans votre PPP, et votre CPF à 0€. Il sera nécessaire de fournir :

- Une attestation d'éligibilité au financement, délivrée par le centre d'élaboration du PPP (Plan de Professionnalisation Personnalisé)
- Une copie du PPP signé du-de la conseiller-e référent-e et du porteur-euse de projet
- Une copie écran du solde de votre Compte Personnel de Formation accessible sur le site : <https://www.moncompteformation.gouv.fr/>
- Un engagement du-de la créateur-ice/repreneur-euse sur l'absence d'autre financement possible que le VIVEA pour la formation, son statut de non contributeur-ice et sur la mobilisation du fonds VIVEA uniquement sur des formations du PPP.

Si vous êtes nouvellement installé-e, vous devez nous fournir une attestation de régularité au regard du fonds VIVEA auprès de votre MSA.

Nos formations peuvent également être financées par Pôle Emploi, et certaines sont éligibles au CPF. Nous contacter pour voir les possibilités de prise en charge. Nos conditions générales de vente sont accessibles sur nos sites internet.

Si vous êtes salarié-e agricole, contactez votre OPCO pour connaître l'éligibilité de la formation. Nous contactez en suivant pour connaître les modalités d'inscription.

Vous pouvez bénéficier du crédit d'impôt si vous êtes chef-f d'entreprise au régime du bénéfice réel dans la limite de 40h de formations suivies par an et par entreprise : le montant déductible correspond au nombre d'heures de formation au SMIC horaire. Vous pouvez également avoir une aide au remplacement pour motif formation. Pour plus de renseignements, contactez le Service de Remplacement de Haute-Garonne.

## Notre démarche qualité



En lien avec l'ARDEAR Occitanie, nous sommes engagés dans une démarche de qualité, certifiés Qualiopi et Qualicert.

Nous avons une certification de service Qualicert, intitulée « Des engagements certifiés pour la Formation des entrepreneurs du vivant RE/VIV/4 ». Cela signifie que l'organisme est certifié pour les formations réalisées à destination des contributeur-ices et ayant-droits VIVEA.

Nous avons souhaité entrer dans la démarche qualité initiée par Vivea, organisme financeur de la formation professionnelle soucieux du service rendu à ses contributeur-ices. Créée avec l'appui de SGS-ICS, organisme certificateur, cette démarche de progrès vise à s'assurer que la qualité des prestations de formation permet aux stagiaires d'en retirer un réel bénéfice dans leurs pratiques professionnelles.

Par l'amélioration de nos pratiques et l'obtention de cette certification, nous nous engageons à :

- Proposer des formations construites à partir du recueil et de l'analyse des besoins (veille informative, enquête de besoin...)
- Décliner une offre en formation facilement accessible aux professionnel-les du secteur (diffusion par mail, site internet)
- Utiliser des méthodes de formations adaptées aux attentes des stagiaires assurées par des formateur-ices et des intervenant-es compétent-es et pédagogues (petits groupes, applications pratiques, démonstrations...)
- Pratiquer une évaluation systématique auprès des stagiaires de la satisfaction et des acquis
- Nous assurer du respect de la procédure du financeur.

La mise en œuvre de ces engagements porte sur les formations réalisées à destinations des contributeur-ices et ayant-droit Vivea et est soumise au contrôle indépendant de SGS-ICS. Le référentiel de certification de services peut être obtenu auprès de SGS ICS : 29 avenue Aristide Briand, 94111 Arcueil Cedex.

En contrepartie du niveau d'exigence plus élevé sur nos pratiques, les actions de formation que nous proposons bénéficient d'une meilleure prise en charge financière par Vivea.

[Pour plus d'informations](#)

Responsable Formation :

Camille LEURET

adear31@fadear.org

07 85 05 52 72





## Notre formation certifiante

### Chiffrer son projet de création, reprise ou développement d'activité en agriculture paysanne

#### Formation certifiante - Fiche N°RS5944

Public visé : Porteurs de projets en agriculture et agriculteurs

Objectif : Être en mesure de réaliser son chiffrage dans le cadre de son projet de création, reprise ou développement d'activité en agriculture paysanne

Enjeux : Dans le cadre du parcours à l'installation en agriculture, les candidats doivent réaliser un prévisionnel de leur entreprise sur 4 ans. Ces six jours de formation permettent le chiffrage de leur projet de création, reprise ou développement d'activité en agriculture paysanne.

Cette formation ne donne pas d'équivalences ou passerelles vers d'autres formations. Les débouchés de la formation sont : la création de son activité, création d'un nouvel atelier sur sa ferme.

Pré-requis : Aucun prérequis

Contenu :

- Définir une stratégie économique et de production pour développer un ou plusieurs ateliers agricoles selon les principes de l'agriculture paysanne

- Dimensionner la taille de ses ateliers de production au regard de ses objectifs de production, de revenus ou de commercialisation, en s'appuyant sur des systèmes de production similaires présents dans son environnement et des éléments technicoéconomiques issus de la littérature professionnelle, pour construire un plan de production.

- Réaliser son plan de financement prévisionnel pluriannuel :

  - \*Définir les investissements matériels (matériel technique, aménagements, constructions...) nécessaires au projet pour les planifier et sécuriser le démarrage de l'activité et son développement.

  - \*Identifier les différentes sources de financement extérieures du projet (emprunt, subvention, etc...) au regard des critères d'éligibilité du porteur et/ou de son projet, pour les mobiliser et viser l'équilibre de son plan de financement.

- Évaluer la rentabilité économique de son projet d'après ses hypothèses de dimensionnement initiales en identifiant les charges et les produits liés à l'activité, d'après des références technicoéconomiques professionnelles, sinon par la comparaison de systèmes de production similaires dans l'environnement proche, ou en calculant son coût de revient, pour élaborer son compte de résultat prévisionnel pluriannuel et vérifier la viabilité du projet.

- Construire son plan de trésorerie prévisionnel à partir du plan de production, du plan de financement et du compte de résultat prévisionnel, pour identifier les forces, faiblesses, points de vigilances et périodes critiques pour la trésorerie du projet

Modalité d'enseignement : présentiel

L'évaluation se fait sur la base du rendu d'un document de chiffrage du projet professionnel du candidat dans un délai d'un mois maximum après la formation, au moyen d'outils fournis par l'organisme (trame de présentation du projet et tableur informatique). Il doit comporter un descriptif du projet (dont un plan de production), un plan de financement et un compte de résultat prévisionnel sur 3 ans, ainsi qu'un prévisionnel de trésorerie sur 1 an au moins. La certification est obtenue si la candidat valide l'ensemble des compétences du référentiel.

En fin de formation, une attestation de formation sera remise à chaque stagiaire. Pour les personnes ayant validé l'épreuve (les dossiers passant en jury d'évaluation), un parchemin sera délivré.



## Les accompagnements collectifs à l'installation de l'ADEAR 31 hors formation

Quel que soit le stade de votre projet, l'ADEAR 31 s'appuie sur un panel d'accompagnement qui s'adapte à vos besoins :

### Les accueils collectifs mensuels

Une fois par mois, nous organisons une demi-journée d'accueil collectif qui nous permet de nous présenter, de prendre contact et de diffuser des informations concernant l'agriculture paysanne, et les différents parcours à l'installation.

 12 sept. / 3 oct. / 8 nov. / 12 déc. / 10 janv. / 6 fév. / 13 mars / 9 avril / 15 mai

**Animatrices :** Margot Calluau, Esther Roccella, Carole Vuillot

**Lieu :** divers / nous contacter ou consulter notre site internet


Ouverts à tous.tes : nous contacter pour vous inscrire


### De l'idée au projet

Accompagnement pour affiner votre projet d'installation articulant des apports d'informations, des temps de travail de réflexion, des visites de fermes et des témoignages paysans. Affiner son projet, identifier comment se former pour lancer son projet, comprendre les statuts sociaux, juridiques et fiscaux en agriculture, connaître le fonctionnement et les acteurs du foncier et construire une stratégie de recherche de foncier, identifier les principales aides qui pourront être mobilisées pour le projet.

Intervenant-es : MSA, SAFER

 Session 1 : 19, 20, 26 et 27 octobre

 Session 2 : 13, 14, 20 et 21 février

 Session 3 : 9, 10, 16 et 17 avril

**Animatrices :** Margot Calluau, Esther Roccella, Carole Vuillot

**Lieu :** divers / nous contacter ou consulter notre site internet

Ouverts à tous.tes : nous contacter pour vous inscrire (8 places par session)



Ces accompagnements sont pris en charge dans le cadre du dispositif d'aide "Accompagnement à l'installation agricole" de la Région Occitanie. Nous contacter pour connaître les modalités de prise en charge.

## Journées collectives post-installation : se rencontrer et se raconter entre paysan-nes après l'installation

Depuis 2022, l'ADEAR 31 organise, en complément des journées de formation, des journées de rencontres et de discussions entre personnes installées. Ces journées permettent de prendre un temps de recul sur son propre parcours à l'installation. A travers diverses animations, les participant-es pourront partager les réussites et les difficultés avec d'autres, identifier collectivement les leviers à mettre en place pour poursuivre ses projets de manière sereine et dans une démarche d'agriculture paysanne.

- > s'assurer du bon démarrage de votre ferme
- > discuter et adapter votre prévisionnel à la réalité
- > échanger et prendre du recul, en collectif, sur diverses thématiques (commercialisation, temps de travail, difficultés particulières, etc.)
- > analyser les évolutions techniques, économiques, statutaires, personnelles à envisager



10 octobre 2023, à Muret, à destination des paysan-nes de tout type de production

22 novembre 2023, à Carbonne, à destination des maraicher-ères

25 janvier 2024, à Peyssies, à destination des apiculteur-ices

**Animatrices :** Esther Roccella, Carole Vuillot

**Inscription :** nous contacter à [adear31@fadear.org](mailto:adear31@fadear.org) (12 places ouvertes par journée)

Les personnes déjà accompagnées par l'ADEAR sont prioritaires.



Ces accompagnements sont pris en charge dans le cadre du dispositif d'aide "Accompagnement à l'installation agricole" de la Région Occitanie. Nous contacter pour connaître les modalités de prise en charge.



**La NATURE est le principal capital des paysans : il est essentiel de travailler avec elle et non contre elle**

- Maintenir la fertilité des sols sur le long terme
- Privilégier la biodiversité domestique et la mixité des productions
- Préserver les ressources naturelles et les partager de manière équitable.

#### Développer l'**AUTONOMIE** des fermes

- Rester maître des décisions à prendre sur sa ferme
- Limiter les achats en semences et en aliments pour animaux, préférer les produire soi-même et valoriser les ressources locales
- Limiter sa dépendance aux énergies fossiles dont les prix ne font que monter
- Maîtriser son endettement et sa dépendance aux aides.

#### Développer la **QUALITÉ** et le **GÔUT** des productions agricoles

- Produire de façon transparente pour le consommateur
- Respecter les cycles naturels et le bien-être animal
- Apprécier sa propre production pour mieux la vendre
- Choisir un label qui nous correspond.

#### **RÉPARTIR** équitablement les volumes de production

- Dégager un revenu suffisant sur une surface et des tailles d'ateliers raisonnables pour permettre à d'autres paysans de travailler
- Mieux valoriser ses produits
- Améliorer sa marge nette par unité produite en limitant la capitalisation, en réduisant ses intrants, etc.

#### Le paysan est un **ACTEUR LOCAL** dynamique

- Entrer dans un réseau local de partage agricole
- Ouvrir sa ferme régulièrement au public
- S'investir dans la vie citoyenne.

#### Permettre aux paysans de **TRANSMETTRE** leurs fermes aux nouvelles générations

- Limiter les agrandissements et les investissements qui seraient trop lourds pour que la ferme soit reprise
- Sécuriser son foncier
- Intégrer son temps de travail dans le calcul de son coût de production pour assurer la viabilité de la ferme et ne pas décourager des volontés d'installation
- Rendre la ferme agréable à vivre et s'inscrire dans un réseau de solidarités.

## Renseignements et inscriptions

Association pour le Développement de l'Emploi Agricole et Rural de Haute-Garonne

21 rue de la République 31270 FROUZINS

(et bientôt Courrèze 31390 PEYSSIES)

Tél : 07 85 05 52 72

Mail : [adear31@fadear.org](mailto:adear31@fadear.org)

<https://www.agriculturepaysanne.org/haute-garonne>

Credits photo :  
ADEAR 31



**LES ADEAR**  
POUR S'INSTALLER  
PAYSAN

Retrouvez toutes les formations des ADEAR sur :

[www.agriculturepaysanne.org/formations](http://www.agriculturepaysanne.org/formations)

et toutes celles de l'agriculture alternative en Occitanie sur :

<http://www.inpact-occitanie.org/formations>